

# AMNESTY INTERNATIONAL CANADA

AILRC-FR

Index : AMR 20/7646/2017

15 décembre 2017

## **L'Ontario doit déclarer Delilah Saunders admissible à une greffe de foie et veiller à ce que les politiques de santé respectent le droit international**

Dans une [lettre ouverte](#) adressée au ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, Eric Hoskins, et à la présidente et directrice générale du Réseau Trillium pour le don de vie, Ronnie Gavsie, Amnesty International a demandé que la militante inuite Delilah Saunders puisse bénéficier de la greffe de foie dont elle a besoin de toute urgence et qui pourrait lui sauver la vie.

Amnesty International demande que personne d'autre ne soit privé de l'accès à des transplantations d'organes en Ontario pour des raisons qui seraient considérées comme discriminatoires aux termes des normes internationales des droits humains. Dans sa lettre, elle note que « refuser à quelqu'un l'accès à des traitements médicaux, en fonction de restrictions injustifiées ou d'idées fausses sur la consommation d'alcool irait à l'encontre des obligations qui incombent au Canada au titre du droit international relatif aux droits humains ».

« Nous sommes vivement préoccupés par le fait que la décision de priver Delilah de l'accès à une greffe de foie se fonde sur une politique discriminatoire qui va à l'encontre des obligations internationales du Canada en termes de droits humains, a déclaré Alex Neve, secrétaire général d'Amnesty International Canada. Nous sommes de tout cœur avec sa famille et ses proches, qui ont déjà tant enduré afin d'obtenir que Delilah reçoive la transplantation dont elle a besoin pour vivre. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le cas de cette patiente, mais aussi la politique discriminatoire qui prive d'autres personnes de l'accès à des greffes susceptibles de sauver des vies en Ontario. »

Défenseure inouke des droits humains, Delilah Saunders, 26 ans, qui habite en Ontario, a été récemment hospitalisée pour une insuffisance hépatique grave, mais n'a pas été inscrite sur une liste d'attente ni jugée admissible à une greffe du foie qui pourrait lui sauver la vie, car elle ne s'est pas abstenue de consommer de l'alcool pendant une période de six mois, ce que préconise la contre-indication n° 6 à l'éligibilité d'un patient de l'*Adult Referral and Listing Criteria for Liver Transplantation* de l'Ontario. Son cas braque les projecteurs sur les préoccupations relatives à la politique de l'Ontario et sur sa cohésion avec les obligations internationales du Canada en termes de droits humains, notamment « l'obligation de garantir le droit de chacun de jouir du meilleur état de santé possible, et ce sans discrimination ».

Le travail de Delilah Saunders en tant que défenseure des droits humains est très respecté et elle s'est vu décerner en 2017 la plus haute et la plus prestigieuse [distinction](#) d'Amnesty International au niveau mondial, le [prix Ambassadeur de la Conscience](#). Elle a surmonté d'énormes difficultés personnelles et est devenue une fervente défenseure des droits des autochtones au Canada. À la suite du meurtre de sa sœur Loretta en 2014, Delilah a commencé à promouvoir les droits des femmes et jeunes filles autochtones disparues et assassinées au Canada. Elle défend aussi les droits à la santé des autochtones et a notamment participé en 2016 à une grève de la faim pour protester contre l'inondation planifiée du réservoir de Muskrat Falls au Labrador, qui priverait les communautés inuites se trouvant en aval de la possibilité de poursuivre en toute sécurité leurs moyens traditionnels d'alimentation et les pratiques culturelles liées.

La famille et les proches de Delilah ont lancé un [site Internet](#) et une [pétition](#) en son nom.

+++++

Contacts médias : Jacob Kuehn, attaché de presse, Amnesty International; [+1 613 744 7667](tel:+16137447667)

[x236; jkuehn@amnesty.ca](http://x236.jkuehn@amnesty.ca).